



Chers membres de l'association nationale des Forces aériennes stratégiques,

Ne soyons pas naïfs. En matière de questionnements sur la dissuasion nucléaire, il apparaît que rien n'est acquis de façon définitive¹. Pour aspirer à la paix face à des hommes de guerre, la dialectique dissuasive ne peut être affirmée dans son verbe que si sa crédibilité est à la fois politique, opérationnelle et technique.

Dans l'environnement actuel, les critères cardinaux comme notre liberté de décision, notre capacité d'indépendance, l'intégrité de nos institutions, la sauvegarde de nos intérêts vitaux peuvent être remis en cause instantanément pour notre génération et pour celles futures.

De par son histoire et sa géographie, la France a un vécu particulier. Paris a été encerclée et son peuple affamé, pendant un siège qui a duré quatre mois de septembre 1870 à janvier 1871 (proclamation de l'Empire allemand par le chancelier Bismarck dans la galerie des Glaces à Versailles et traité de paix). De 1914 à 1918, les ressources minières du nord et de l'est ont été exploitées et les populations terrorisées par l'ennemi. En 1940, après un exode (huit à dix millions de civils) provoqué par le souvenir de la Première Guerre mondiale et pendant plus de quatre ans, nous avons été asservis et nous avons perdu toute liberté sous le joug nazi.

Ayons confiance, plus jamais ça ! Plus jamais de chantage sur notre liberté, plus jamais d'asservissement de notre Nation ! Promouvons la paix.

Notre responsabilité est entière pour garantir la pérennité de ces critères afin de préserver la Patrie que nous « empruntons » à nos enfants ; « si vous voulez convaincre de l'horreur de la guerre celui qui ne refuse pas la guerre, ne le traitez pas comme un barbare : cherchez de le comprendre avant de le juger » (*Terre des Hommes* de Saint-Exupéry , chapitre VIII-2) et de le dissuader de la faire.

Nous devons, sans perdre nos valeurs individuelles, avoir des convictions morales et justes pour servir dans une guerre qui ne doit pas avoir lieu.

Hormis Hiroshima et Nagasaki qui étaient des bombardements à vocation coercitive vis-à-vis de l'empereur du Japon et de l'Union soviétique, la dissuasion nucléaire rend impossible l'action de guerre mettant en jeu les critères cardinaux de notre pays. Par essence sans bataille, elle peut difficilement être commémorée devant nos filles et nos fils.

Il est de notre responsabilité à tous, membres de l'ANFAS, de construire, au quotidien, un héritage vertueux et exemplaire autour de la culture de la dissuasion nucléaire, de le valoriser et de faire appréhender par tous, son vrai sens au service de la paix.

L'acte de communication et de conviction est premier, il est consubstantiel de l'exercice permanent de la dissuasion.

Pour conclure cet éditorial, reprenons l'extrait suivant du discours du Président de la République sur la stratégie de défense et de dissuasion devant

¹ Extrait *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* 2017 – Dissuasion § 248.

Alors que plusieurs puissances développent leurs forces nucléaires et que certaines n'hésitent pas à les manier à

des fins de démonstration, d'intimidation voire de chantage, le maintien de nos capacités de dissuasion sur le long terme est indispensable.

les stagiaires de la 27^{ème} promotion de l'École de guerre le 7 février dernier : « L'arme nucléaire a fait pénétrer en 1945 l'humanité dans un nouvel âge, en lui donnant au fond les moyens de sa propre destruction et en lui faisant prendre ainsi conscience de l'unité de son destin. Sa diffusion a été limitée en 1968 par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, photographie en quelque sorte du monde nucléaire de l'époque – il constate l'existence de cinq États dotés d'armes – et qui, à de rares exceptions près, a tenu. Ce faisant, la détention de

l'arme nucléaire confère aux responsables politiques des pays concernés une responsabilité d'une ampleur morale sans précédent dans l'histoire. S'agissant de la France, j'assume pleinement cette responsabilité. »

Excellente lecture à tous de ce nouvel ANFAS Cont@ct.

Général de corps aérien (2s) Pierre-Henri Mathe



SOMMAIRE

Politique nationale.....	page 3
Vie des FAS.....	page 14
Récits et témoignages.....	page 20
Histoire et patrimoine.....	page 23

POLITIQUE NATIONALE

Le 7 février 2020, le Président de la République a prononcé son discours sur la stratégie nationale de défense et de dissuasion à l'École militaire, devant les stagiaires de la 27^{ème} promotion de l'École de guerre. Dressant un panorama complet des menaces pour notre défense et de la

stratégie permettant d'y faire face, ce discours est d'une ampleur peu commune. S'il mérite d'être étudié dans son ensemble, nous en reproduisons l'essentiel, dont l'intégralité des extraits traitant des questions de dissuasion et de maîtrise des armements nucléaires.

Discours du président de la République Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion

*Prononcé devant les stagiaires de la 27^{ème} promotion de l'École de guerre
Paris, le 7 février 2020*

« Aussi curieux que cela puisse paraître, aucun chef de l'État n'est revenu ici depuis Charles de Gaulle. C'est d'ailleurs devant vos lointains prédécesseurs, aux premiers jours de la V^{ème} République, dans un discours resté fameux, que le général de Gaulle avait annoncé le 3 novembre 1959, il y a maintenant 60 ans, la création de ce qu'il avait alors appelé la « force de frappe ». Le contexte stratégique a évidemment depuis profondément évolué et il me paraît important de venir partager avec vous, qui allez être appelés dans les prochaines années aux plus hauts postes de nos armées, quelques réflexions sur les fondamentaux de notre stratégie de défense (...).

Alors que les défis globaux auxquels notre planète est confrontée devraient exiger un regain de coopération et de solidarité, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre États. Ces phénomènes



Photo Palais de l'Élysée

ébranlent le cadre de sécurité global et affectent, directement ou indirectement, notre stratégie de défense. Les risques, les menaces se sont accrus et diversifiés. Leurs effets se sont accélérés, rapprochés de nous, jusqu'à nous toucher directement pour certains.

Au lendemain de mon élection, la lutte contre le terrorisme a été ma première priorité. Elle le restera car un certain nombre de groupes terroristes se sont déclarés eux-mêmes comme nos ennemis (...). Pourtant, il serait naïf et inconséquent de notre part de limiter l'ensemble des problématiques de

défense et de sécurité à une seule menace, si prégnante soit-elle (...). Nous sommes ainsi chaque jour confrontés aux conséquences de la mondialisation, directes ou indirectes, sur notre souveraineté et notre sécurité. La maîtrise des ressources et des flux, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue le ferment de nouvelles stratégies de puissance. La haute mer, les espaces aériens et exo-atmosphérique, le numérique, ces espaces communs qui s'interpénètrent et complexifient notre compréhension des enjeux, deviennent ou redeviennent des terrains de rapports de force et parfois de confrontation. Par leur dispersion géographique, leur simultanéité, leur complexité, ces évolutions étendent *de facto* le champ et les modalités des confrontations interétatiques possibles. Elles sont les symptômes au fond d'une époque de profondes ruptures que nous sommes en train de vivre.

La première rupture est d'ordre stratégique. Une nouvelle hiérarchie des puissances se dessine, au prix d'une compétition stratégique globale, désinhibée, porteuse pour l'avenir de risques d'incidents et d'escalade militaire non maîtrisée. Plusieurs tendances lourdes, prévisibles, sont à l'œuvre. D'abord, la compétition globale engagée entre les États-Unis et la Chine est aujourd'hui un fait stratégique avéré, qui structure et structurera dorénavant les relations internationales. Ensuite, la stabilité stratégique en Europe nécessite davantage que le confort d'une convergence transatlantique acquise avec les États-Unis. Notre sécurité dépend donc de notre capacité à nous investir de manière plus autonome à l'égard de notre voisinage à l'Est comme au Sud. Enfin, la frontière entre compétition et confrontation, qui nous permettait de distinguer le temps de paix du temps de crise ou de la guerre, est aujourd'hui profondément diluée. Elle laisse place à de multiples zones grises où, sous couvert d'asymétrie ou d'hybridité, se déploient des actions d'influence, de nuisance voire d'intimidation, qui pourraient dégénérer. Ces tendances lourdes ne peuvent être ignorées, par nous-mêmes, par l'ensemble des Européens, alors même que d'autres puissances sont engagées dans des programmes de réarmement, y compris nucléaire, et que ces dernières années ont été

marquées par une accélération de ces programmes. Dans ce domaine, la multipolarité nucléaire actuelle n'a rien de comparable avec la logique qui prévalait lors de la Guerre froide. Contrairement à la France et à ses alliés, certains États optent sciemment pour des postures nucléaires opaques, voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables. Avec la prolifération des missiles aux technologies plus avancées, nous sommes également confrontés à une situation inédite où des puissances régionales sont, ou vont être, en mesure de toucher directement le territoire de l'Europe. Enfin, le tabou de l'usage des armes chimiques a été brisé à de multiples reprises en Syrie, en Malaisie et jusqu'en Europe même. A l'évidence, cette rupture stratégique rendra encore plus exigeantes les conditions de nos engagements militaires futurs. En particulier, lorsqu'elles seront engagées pour décourager des agresseurs potentiels ou pour augmenter le coût de leurs actions, nos armées devront faire face à un durcissement sensible de leur environnement opérationnel.

La deuxième rupture est d'ordre politique et juridique, je l'évoquais il y a un instant en creux dans mon introduction : c'est la crise du multilatéralisme et le recul du droit face aux rapports de force. L'idée même d'un ordre multilatéral fondé sur le droit, où le recours à la force est régulé, où les engagements sont respectés, où les droits créent des obligations qui s'appliquent à tous, cette idée-là est profondément remise en cause aujourd'hui. Cette déconstruction des normes internationales s'inscrit dans une logique assumée de compétition, où seules primerait la loi du plus fort, la réalité du rapport de forces (...).

L'Europe elle-même est directement exposée aux conséquences de cette déconstruction. Regardons la situation actuelle : depuis le début des années 2000, c'est en effet l'ensemble de l'architecture de sécurité en Europe, difficilement bâtie après 1945 durant la Guerre froide, qui s'est trouvé progressivement fissuré, puis sciemment

déconstruit brique par brique. Après le blocage des négociations sur les armements conventionnels, la fin, en 2019, du traité sur les forces nucléaires intermédiaires est le symbole de ce délitement. Les Européens doivent aujourd'hui collectivement prendre conscience que, faute de cadre juridique, ils pourraient rapidement se trouver exposés à la reprise d'une course aux armements conventionnels, voire nucléaires, sur leur sol. Ils ne peuvent pas se cantonner à un rôle de spectateurs. Redevenir le terrain de la confrontation des puissances nucléaires non européennes ne serait pas acceptable. En tout cas, je ne l'accepte pas.

Enfin, la troisième rupture est technologique (...). En temps de crise, ces ruptures technologiques mettront davantage sous tension nos capacités d'analyse, de décision, tiraillées entre exhaustivité, véracité et réactivité. En ce sens, elles augmentent les risques de dérapage et appellent à la mise en place de mécanismes de déconfliction, robustes et transparents.

Vous le voyez, les grandes ruptures de ce monde nous obligent à penser sans tabou ce que pourraient être les guerres de demain (...). Il y a tout d'abord les conflits interétatiques où des États tiers, agissant en soutien des différents belligérants, peuvent se retrouver face à face. C'est le cas aujourd'hui en Libye, en Irak ou en Syrie (...). Il y a également la multiplication des zones de friction entre puissances, lorsqu'elles sont engagées dans des activités de démonstration, parfois à la limite de l'épreuve de force. C'est le cas en mer dans plusieurs zones contestées, de la Méditerranée aux mers de Chine en passant par le Golfe arabo-persique. C'est le cas sur terre lorsque s'y déploient des exercices massifs sans préavis. C'est le cas sous la mer, mais aussi dans les airs qui voient le retour des bombardiers stratégiques testant les défenses aériennes. C'est enfin le cas dans l'espace, devenu à son tour un milieu de confrontation, plus ou moins visible, mais tout à fait réelle et, dans l'espace numérique, de manière de plus en plus claire (...).

Le choix qui se pose à nous est en effet celui d'une reprise en main de notre destin ou celui, renonçant

à toute stratégie propre, d'un alignement sur quelque puissance que ce soit. C'est pourquoi un sursaut est nécessaire et la refondation de l'ordre mondial au service de la Paix doit être notre cap. La France et l'Europe y ont un rôle historique à jouer. Toute notre action doit être au service d'une ambition, celle de la Paix, tirant parti d'un multilatéralisme fort et efficace fondé sur le droit. Au fond, il y a quatre piliers à cette stratégie, à mes yeux : la promotion du multilatéralisme qui fonctionne, le développement de partenariats stratégiques, la recherche d'autonomie européenne et la souveraineté nationale. Ces quatre éléments forment un tout, qui donne sa cohérence globale et son sens profond à notre stratégie de défense.

D'abord, je le disais, nous avons besoin d'un multilatéralisme qui fonctionne. C'est par le multilatéralisme que nous répondrons collectivement aux problèmes qui s'imposent à tous (...). A ce titre, nous attendons des grands partenaires de l'Europe qu'ils œuvrent à préserver et renforcer le droit international, et non à l'affaiblir. La transparence, la confiance, la réciprocité sont la base de la sécurité collective. Car la stabilité stratégique, qui passe par la recherche de l'équilibre des forces au plus bas niveau possible, n'est plus aujourd'hui garantie. Derrière la crise des grands instruments de maîtrise des armements et de désarmement, ce sont bien la sécurité de la France et de l'Europe qui sont en jeu.

Ce débat crucial ne doit pas se dérouler au-dessus de la tête des Européens, dans une relation directe et exclusive entre les États-Unis, la Russie et la Chine. Et je vois bien que c'est la tentation de quelques-uns, parfois des principaux intéressés. Pour les Européens, un multilatéralisme repensé, au service de la sécurité collective, conforme à nos principes fondateurs, doit articuler deux exigences, qui ne sont pas contradictoires si nous voulons garantir la paix : celle, d'une part, de la promotion d'un agenda international renouvelé pour la maîtrise des armements, et celle, d'autre part, d'un réel investissement européen en matière de défense. Ces exigences découlent directement de l'ambition de souveraineté et de liberté d'action

que je porte pour l'Europe depuis mon élection. Elle est le pendant d'une relation transatlantique rééquilibrée, d'une alliance dans laquelle les Européens sont des partenaires crédibles, efficaces. Les Européens doivent pouvoir ensemble se protéger. Ils doivent pouvoir décider et agir seuls lorsque cela est nécessaire. Ils doivent le faire en n'oubliant jamais ce que l'Histoire leur a appris : la démocratie et le droit sans la force ne tiennent pas longtemps ! Ils doivent enfin utiliser de manière courante les mécanismes assurant leur solidarité. C'est pour cela que je suis convaincu que les Européens doivent d'abord et avant tout définir ensemble ce que sont leurs intérêts de sécurité et décider souverainement de ce qui est bon pour l'Europe.

Ainsi, il ne peut y avoir de projet de défense et de sécurité des citoyens européens sans vision politique cherchant à favoriser la reconstruction progressive de la confiance avec la Russie (...). L'objectif principal - j'y suis revenu à plusieurs reprises - de ma démarche à l'égard de la Russie, c'est l'amélioration des conditions de la sécurité collective et de la stabilité de l'Europe. Ce processus s'étalera sur plusieurs années. Il demandera patience et exigence, et il sera conduit avec nos partenaires européens. Mais nous n'avons aucun intérêt à déléguer un tel dialogue ou nous enfermer dans la situation actuelle. Dans ce cadre, les Européens doivent également pouvoir proposer ensemble un agenda international de maîtrise des armements. En effet, je l'évoquais à l'instant, la fin du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, les incertitudes sur l'avenir du traité New Start, la crise du régime de maîtrise des armes conventionnelles en Europe laissent entrevoir d'ici 2021 la possibilité d'une pure compétition militaire et nucléaire, sans contraintes, comme nous n'en avons plus connu depuis la fin des années 1960. Je ne décris pas là un impossible ou un futur lointain. Simplement ce qui est en train de se faire depuis plusieurs années sous nos yeux. Les Européens doivent à nouveau comprendre les dynamiques d'escalade et chercher à les prévenir ou les empêcher par des normes claires, vérifiables. Car le droit doit ici servir notre sécurité, en cherchant à contraindre et limiter les

armes et les comportements les plus déstabilisateurs d'adversaires potentiels. Il nous faut sur ce sujet une position très claire de l'Europe, qui tienne compte à la fois de l'évolution des armements contemporains, notamment russes, qui pourraient impacter notre sol, et des intérêts des Européens – de tous les Européens, y compris au Nord et au Centre de l'Europe. Car il faut bien le dire, les traités même en vigueur encore il y a quelques années ne protégeaient plus certains de nos partenaires.

Il convient enfin de repenser les priorités du désarmement. Trop longtemps, les Européens ont pensé qu'il suffisait de donner l'exemple et qu'en se désarmant, les autres États nous suivraient. Il n'en est rien ! (...) Le désarmement ne peut être en soi un objectif : il doit d'abord améliorer les conditions de la sécurité internationale. Sur ces questions, la France mobilisera les partenaires européens les plus concernés, afin de poser les bases d'une stratégie internationale commune que nous pourrions proposer dans toutes les enceintes où l'Europe est active. Et la France, puissance nucléaire reconnue par le Traité de Non-Prolifération, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait. Dans la recherche de la paix, la France est attachée à la logique d'un désarmement qui serve la sécurité et la stabilité mondiale. Et elle a, à cet égard, un bilan unique au monde, conforme à ses responsabilités comme à ses intérêts, ayant démantelé de façon irréversible sa composante nucléaire terrestre, ses installations d'essais nucléaires, ses installations de production de matières fissiles pour les armes, et réduit la taille de son arsenal, aujourd'hui inférieure à 300 armes nucléaires. Toutes ces décisions sont cohérentes avec notre refus de toute course aux armements et le maintien du format de notre dissuasion nucléaire à un niveau de stricte suffisance. Ce bilan exemplaire donne à la France la légitimité pour réclamer aux autres puissances nucléaires des gestes concrets en direction d'un désarmement global, progressif, crédible et vérifiable.

En matière de désarmement nucléaire, j'appelle ainsi tous les États à nous rejoindre autour d'un agenda simple, en application de l'article VI du TNP, autour de quatre points que nous connaissons :

- Le respect strict de la norme centrale que constitue le Traité de non-prolifération nucléaire et la préservation de sa primauté à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire en 2020. Le TNP est le traité le plus universel au monde. Il est le seul traité à permettre de prévenir la guerre nucléaire tout en apportant à chacun les bénéfices des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.
- L'enclenchement à la Conférence du désarmement de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes, ainsi que la préservation et l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous y sommes engagés.
- La poursuite des travaux sur la vérification du désarmement nucléaire, que nous portons notamment avec l'Allemagne, car tout accord de désarmement n'est rien s'il ne peut pas être vérifié de façon robuste.
- Enfin, le lancement de travaux concrets pour la réduction des risques stratégiques, car l'escalade non contrôlée d'un conflit local en guerre majeure est l'un des scénarios les plus préoccupants aujourd'hui, qu'une série de mesures simples et de bon sens pourrait efficacement conjurer.

J'entends par ailleurs les appels à la « trilatéralisation » ou à la multilatéralisation des accords de maîtrise ou de réduction des arsenaux nucléaires. Les traités bilatéraux russo-américains correspondent à une histoire – celle de la guerre froide - mais aussi à une réalité toujours actuelle, celle de la taille considérable des arsenaux encore détenus par Moscou et Washington, sans commune mesure avec ceux des autres États dotés d'armes nucléaires. A cet égard, il est essentiel que le traité New Start soit prolongé au-delà de 2021. Mais après l'effondrement du traité FNI, la France souhaite, pour sa part, que des discussions élargies soient

enclenchées, dans lesquelles l'Europe doit faire entendre sa voix et s'assurer que ses intérêts seront bien pris en compte dans une négociation sur un nouvel instrument à même d'assurer la stabilité stratégique sur notre continent. Soyons clair, si une négociation et un traité plus large sont possibles, nous les souhaitons. S'il est bloqué par certains, nous ne saurions rester à l'arrêt. Et les Européens doivent être parties prenantes et signataires du prochain traité car il s'agit de notre sol et d'une discussion qui ne doit pas passer par-dessus notre tête.

La France, au titre de ses responsabilités propres, est également prête à participer à des discussions qui rassembleraient les cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du TNP, sur les priorités du désarmement nucléaire, le renforcement de la confiance et de la transparence sur les arsenaux et les stratégies nucléaires de chacun. Cette discussion devra viser à renforcer la stabilité entre États dotés et à réduire les risques d'escalade involontaire en cas de conflit.

Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la sécurité, ne saurait par ailleurs être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de partenariats stratégiques et d'alliances, et une capacité diplomatique globale, car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux. C'est pour moi le deuxième pilier, que j'évoquais à l'instant, sur lequel je veux rapidement revenir.

La France oui, est insérée dans un réseau de relations résultant de l'histoire et de la géographie. Dans ce cadre, elle continuera à développer et à approfondir des partenariats stratégiques sur tous les continents. Elle prend d'ailleurs aujourd'hui sa part dans toutes les grandes coalitions au Levant comme en Afrique. Mais nous avons aussi bâti ces dernières années des structures régionales nouvelles (...). Puissance riveraine de l'Indopacifique, la France entretient aussi des liens privilégiés avec l'Australie, l'Inde et le Japon pour préserver les souverainetés et la liberté de navigation dans cet espace géographique. Elle fait vivre au quotidien ses coopérations de défense, sa

solidarité avec ses partenaires du golfe arabo-persique, méditerranéens ou du sud-est asiatique (...). Il est évident qu'au cœur de ce réseau mondial, l'ensemble de nos partenaires européens et nos alliés nord-américains ont une place toute particulière sur laquelle je reviendrai. Je veux enfin, quand je parle de ses alliances et de ses partenariats stratégiques, souligner notre responsabilité dans le cadre commun qui est le nôtre, celui des Nations unies, et le rôle primordial des opérations de maintien de la paix.

Le troisième pilier de notre stratégie, en complément de la maîtrise des armements et des réseaux d'alliances, de partenariats et de relations diplomatiques, c'est l'ensemble des ambitions concrètes que nous voulons donner à la politique de sécurité et de défense de l'Europe. Pour longtemps encore, l'Europe, en matière de défense, ne pourra tirer sa force que des armées nationales. C'est une certitude et le redressement des budgets et des capacités de ces armées nationales doit être la priorité. En revanche, nous avons commencé, entre Européens, à élaborer concrètement les outils qui nous permettent de faire émerger une conscience commune, de défendre des intérêts partagés, et d'agir de façon autonome et solidaire chaque fois que cela sera nécessaire. Cette voie, c'est celle de la construction d'une liberté d'action européenne qui complète et renforce les souverainetés nationales. Il faut à cet égard dissiper ici un malentendu : la question pour les Européens n'est pas de savoir s'ils doivent se défendre avec ou sans Washington, ni de savoir si la sécurité des États-Unis se joue en Asie ou sur notre continent. La France participe naturellement à la communauté des nations alliées riveraines de l'océan Atlantique, dont elle partage les valeurs, les principes et les idéaux. Elle est fidèle à ses engagements dans l'Alliance atlantique, qui assure depuis 70 ans la stabilité et la sécurité collective de ses membres et de l'Europe (...). Mais notre sécurité passe aussi, inévitablement, par une plus grande capacité d'action autonome des Européens (...). Oui, les vraies questions pour les Européens sont au fond plutôt les questions qu'ils doivent s'adresser à eux-mêmes, plutôt qu'aux Américains : pourquoi ont-

ils diminué à ce point leur effort de défense depuis les années 90 ? (...) Pourquoi y a-t-il de tels écarts entre les budgets et les capacités de défense des États européens, alors que les menaces auxquelles nous sommes exposés nous sont très largement communes ? Toutes ces questions, ce sont des questions à nous poser à nous, Européens.

L'Europe doit se mettre en situation de pouvoir davantage garantir sa sécurité et agir dans son voisinage (...). Ce rééquilibrage est d'ailleurs souhaité par les États-Unis. C'est pourquoi, les Européens doivent aujourd'hui assumer davantage cette Europe de la défense, ce pilier européen au sein de l'OTAN. Et je l'assume pleinement, sans état d'âme ! (...) Pour construire l'Europe de demain, nos normes ne peuvent être sous contrôle américain, nos infrastructures, nos ports et aéroports sous capitaux chinois et nos réseaux numériques sous pression russe. Il nous faut, au niveau européen, maîtriser nos infrastructures maritimes, énergétiques et numériques (...). Il nous faut également conforter l'indépendance technologique de l'Europe et sa capacité à anticiper les prochaines ruptures stratégiques. Il nous faut pour cela une base industrielle de défense autonome et compétitive, un effort résolu et massif d'innovation, la maîtrise de nos technologies de sécurité et la maîtrise de nos exportations de défense.

Tout cela aujourd'hui suppose un *aggiornamento* de l'approche européenne, de ces approches économiques et budgétaires pour que chacun en tire les conséquences (...). La bonne utilisation de ces outils de souveraineté commune nécessite, d'abord et avant tout, bien évidemment des investissements, une politique industrielle, des standards de souveraineté, beaucoup plus forte et ambitieuse mais aussi la construction d'une culture stratégique partagée, car notre incapacité à penser ensemble nos intérêts souverains et à agir ensemble de façon convaincante met chaque jour en cause notre crédibilité en tant qu'Européens. Elle offre aux autres puissances la possibilité de nous diviser, de nous affaiblir. La construction de cette culture stratégique européenne partagée, c'est ce à quoi s'emploie la France, sur la base des

importants progrès accomplis depuis, un peu plus de deux ans, et qui rendent, je le crois, d'ores et déjà, plus tangible la vision arrêtée en 1999 : le Fonds européen de défense, la coopération renforcée mais aussi l'Initiative européenne d'intervention que nous avons proposée, portée, voulue et qui se déploie.

Pour que la France soit à la hauteur de son ambition européenne, à la hauteur aussi de son histoire, elle doit rester souveraine ou décider elle-même, sans les subir, les transferts de souveraineté qu'elle consentirait, tout comme les coopérations contraignantes dans lesquelles elle s'engagerait. Et c'est le quatrième pilier de la stratégie que je veux pour notre pays : une véritable souveraineté française. Cette volonté de souveraineté nationale n'est absolument pas incompatible avec notre volonté de développer les capacités européennes, je dirais même que c'est un prérequis indispensable. On coopère mieux quand on peut décider souverainement de coopérer. Fondement de toute communauté politique, la défense est au cœur de notre souveraineté. Notre stratégie de défense se définit donc, d'abord et avant tout, par sa capacité à protéger nos concitoyens, à contribuer à la sécurité et à la paix de l'Europe et de ses approches. Mais elle ne s'y limite pas. Elle doit également nous donner la capacité de défendre nos intérêts souverains partout dans le monde, en lien avec notre géographie des outremer et avec la densité de nos partenariats stratégiques. Elle doit nous permettre d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Elle doit nous mettre à l'abri d'un chantage, et ainsi préserver notre autonomie de décision. Elle doit nous permettre de tenir notre rang et notre influence parmi les nations. Elle doit, en somme, nous garantir la maîtrise de notre destin.

Au lendemain de la guerre froide, une vision idéaliste a accrédité l'idée que le monde était devenu moins dangereux et a conduit à réduire progressivement la part de notre richesse nationale consacrée à la défense (...). Le format et les capacités de nos armées ont été directement impactés. Celles-ci étaient pourtant sollicitées, au

même moment, de manière croissante, dans des opérations régionales de gestion de crise, toujours plus variées et plus éloignées. La nécessité de dimensionner les outils de défense en fonction de défis bien supérieurs, « de haut du spectre », était alors souvent oubliée. Ce double effet de ciseau a conduit à un décalage croissant entre le niveau de nos capacités militaires et la réalité de l'évolution de l'environnement international tel que je viens de vous le décrire. C'est pourquoi, afin d'arrêter la lente érosion de nos capacités militaires et de les adapter à ce nouvel environnement stratégique, j'ai décidé qu'un effort budgétaire inédit serait accompli dans le domaine de la défense. C'est un effort majeur et durable, je l'assume pleinement devant la Nation (...). Ce sur quoi j'ai engagé notre nation sera tenu dans la durée avec force. Que nul ne perde d'énergie à chercher à le revisiter.

Mais le budget n'est qu'un indicateur de l'effort consenti. Pour la défense, comme pour les autres domaines de l'action publique, ce n'est pas en priorité le prisme budgétaire qui doit nous guider (...). Ce qui doit nous guider, c'est bien la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain pour la France et les Français, pour l'Europe et les Européens. C'est le juste équilibre à conserver entre gestion du court terme et prise en compte du temps long. C'est l'anticipation des menaces à venir et l'adaptation continue aux nouveaux modes de conflictualités. C'est ce que nous voulons préserver en national et ce que nous choisissons librement de faire en coopération avec nos partenaires. Pour répondre à ces exigences, il faut à la France un outil de défense complet, moderne, puissant, équilibré, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir.

Nous pouvons être fiers de nos armées. Notre outil de défense doit en effet nous permettre de relever trois grands défis. Il s'agit tout d'abord, naturellement, de protéger nos concitoyens, notre territoire, ses approches aériennes et maritimes, contre tous les types de menaces et d'agression. C'est le fondement premier de notre existence en tant que nation et l'essence même de notre souveraineté. Au quotidien, cet objectif réunit le

soldat de l'opération Sentinelle, la frégate de surveillance et la patrouille de défense aérienne.

En surplomb, dans le cadre de la posture permanente de dissuasion, la veille silencieuse des équipages de nos SNLE et des Forces aériennes stratégiques garantit chaque jour la protection du territoire et de la population et, au-delà, celle de nos intérêts vitaux. Responsable devant la Nation de la sécurité de notre pays et de son avenir, j'ai la responsabilité de protéger la France et les Français contre toute menace d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. Cette responsabilité ultime, au cœur de la fonction présidentielle, je l'assume chaque jour avec la plus grande détermination. Elle s'exerce par la dissuasion nucléaire. Cet exercice de la dissuasion, tout comme la transparence et la confiance que nous devons à la communauté internationale en tant qu'« État doté » au sens du TNP – nécessite une doctrine strictement défensive, claire et prévisible, dont je veux ici rappeler les principaux fondements. Si d'aventure un dirigeant d'État venait à mésestimer l'attachement viscéral de la France à sa liberté et envisageait de s'en prendre à nos intérêts vitaux, quels qu'ils soient, il doit savoir que nos forces nucléaires sont capables d'infliger des dommages absolument inacceptables sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire sur ses centres névralgiques, politiques, économiques, militaires. Nos forces nucléaires ont été configurées pour cela avec la flexibilité et la réactivité nécessaires. En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion. Dans ce cadre, la France s'appuie au quotidien sur les deux composantes de ses forces nucléaires, qui sont complémentaires. J'ai pris et je continuerai à prendre les décisions nécessaires au maintien de leur crédibilité opérationnelle dans la durée, au niveau de stricte suffisance requis par l'environnement international.

Mais notre territoire, comme celui de l'Europe, n'est pas isolé du monde. C'est à mes yeux, le

deuxième défi sur lequel je voulais revenir. En effet, nous vivons au rythme des crises qui agitent notre environnement direct. Nous subissons les conséquences de ces crises qui troublent des régions ou des mers plus lointaines, rendues toujours plus proches par les flux économiques et les échanges humains. Pour défendre nos intérêts de sécurité, nous devons donc relever le deuxième défi que représentent, d'une part la faillite des États qui laisse des sociétés entières en proie à la violence et aux bandes armées, et d'autre part, le désordre qui gagne les espaces communs, qu'ils soient océaniques, exo- atmosphériques ou cyber. C'est pourquoi, dans le respect du droit international et de nos responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, nos armées contribuent chaque jour, par le stationnement de nos forces de présence et de nos forces de souveraineté outre-mer comme par nos opérations extérieures, à la prévention des crises et à la stabilisation des régions où progresse le chaos. J'ai souhaité également que la France renforce ses capacités dans les nouveaux champs de confrontation. Au-delà du renseignement, de la cyberdéfense pour laquelle un investissement est en cours dans la durée, la défense spatiale sera renforcée et réorganisée au sein d'un nouveau commandement spatial rattaché à l'armée de l'air. Quant à l'intelligence artificielle, elle est l'une des priorités de la nouvelle Agence d'innovation de la Défense.

Terrain d'expression de la rivalité stratégique des États, certaines crises régionales représentent aujourd'hui autant d'hypothèses crédibles, mais pas exclusives, dans lesquelles nous pourrions, pour la première fois depuis longtemps, devoir relever un troisième défi, celui d'avoir à affronter directement, dans une escalade non maîtrisée, une puissance hostile, éventuellement dotée de l'arme nucléaire ou alliée à une puissance possédant des armes de destruction massive. Ce troisième défi, c'est le résultat très concret des transformations de la menace que j'évoquais tout à l'heure. La prise d'un gage territorial, la déstabilisation d'un de nos alliés ou partenaires stratégiques, la remise en cause de fondements entiers du droit international ne sont plus seulement des scénarios du passé. Ils

pourraient, demain, justifier l'engagement aux côtés de nos alliés de nos forces terrestres, navales ou aériennes dans un conflit majeur pour défendre la sécurité collective, le respect du droit international et la paix.

A cet égard, notre stratégie de défense est un tout cohérent : forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent en permanence. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. La présence de forces conventionnelles robustes permet alors d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire, en le forçant à dévoiler de facto ses véritables intentions. Dans cette stratégie, notre force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Aujourd'hui comme hier, elle garantit notre indépendance, notre liberté d'appréciation, de décision et d'action. Elle interdit à l'adversaire de miser sur le succès de l'escalade, de l'intimidation ou du chantage. En tant que chef de l'État, je suis le garant du temps long, parce que ma responsabilité de chef des armées est de prémunir notre Nation des menaces, en fixant l'horizon à plusieurs dizaines d'années. La dissuasion nucléaire a joué un rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notamment en Europe. Je suis intimement persuadé que notre stratégie de dissuasion conserve toutes ses vertus stabilisatrices, et demeure un atout particulièrement précieux dans le monde de compétition des puissances, de désinhibition des comportements et d'érosion des normes qui aujourd'hui se dessine sous nos yeux.

La stratégie nucléaire de la France, dont je rappelais tout à l'heure les bases doctrinales, vise fondamentalement à empêcher la guerre. Nos forces nucléaires ne sont dirigées contre aucun pays et la France a toujours refusé que l'arme nucléaire puisse être considérée comme une arme de bataille. Je réaffirme ici que la France ne s'engagera jamais dans une bataille nucléaire ou

une quelconque riposte graduée. Par ailleurs, nos forces nucléaires jouent un rôle dissuasif propre, notamment en Europe. Elles renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et à cet égard ont une dimension authentiquement européenne. Sur ce point, notre indépendance de décision est pleinement compatible avec une solidarité inébranlable à l'égard de nos partenaires européens. Notre engagement pour leur sécurité et leur défense est l'expression naturelle de notre solidarité toujours plus étroite. Soyons clairs : les intérêts vitaux de la France ont désormais une dimension européenne. Dans cet esprit, je souhaite que se développe un dialogue stratégique avec nos partenaires européens qui y sont prêts sur le rôle de la dissuasion nucléaire française dans notre sécurité collective. Les partenaires européens qui souhaitent s'engager sur cette voie pourront être associés aux exercices des forces françaises de dissuasion. Ce dialogue stratégique et ces échanges participeront naturellement au développement d'une véritable culture stratégique entre Européens.

Nos forces nucléaires évidemment contribuent également de manière significative au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance atlantique, aux côtés des forces britanniques et américaines. La France ne participe pas aux mécanismes de planification nucléaire de l'Alliance et n'y participera pas plus à l'avenir. Mais elle continuera à nourrir la réflexion de niveau politique visant à renforcer la culture nucléaire de l'Alliance. Seules puissances nucléaires européennes, la France et le Royaume-Uni ont dès 1995 affirmé clairement qu'ils n'imaginaient pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un des deux pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi. Je veux aujourd'hui réaffirmer solennellement ce constat. Le haut niveau de confiance mutuelle, consacré par les traités de Lancaster House de 2010, dont nous célébrons cette année le dixième anniversaire, se traduit au quotidien dans une coopération inédite sur les sujets nucléaires. Nous la poursuivrons avec détermination et le Brexit n'y change rien.

Avant de conclure, je voudrais prendre encore quelques instants pour approfondir devant vous la réflexion sur le sens de la stratégie de dissuasion dans le monde d'aujourd'hui. Il faut tout d'abord, sur ce sujet, reconnaître l'existence d'un débat éthique autour des armes nucléaires, qui n'est pas nouveau et auquel le Pape François a très récemment contribué lors de son déplacement à Hiroshima.

Il y a aussi un débat juridique et stratégique : face à un environnement international dégradé, certains, y compris en Europe, se sont engagés récemment dans une approche prohibitionniste, fondée en grande partie sur un impératif absolu et un raisonnement stratégique simple : pour supprimer la peur, pour supprimer la guerre, il suffirait de supprimer les armes nucléaires ! Je respecte très profondément les considérations qui se sont exprimées. Mais pour sa part, la France, État doté, qui porte la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ne partage qu'en partie cette vision de la réalité de notre monde.

Je souhaite vous exposer ma vision des équilibres sur lesquels repose le Traité de non-prolifération et les raisonnements éthiques qu'il convient d'appliquer pour préserver la paix. L'objectif ultime d'élimination complète des armes nucléaires dans le cadre du désarmement général et complet figure dans le préambule du TNP. Mais dans la réalité de notre monde, les avancées vers cet objectif ne peuvent être que progressives, et fondées sur une perception réaliste du contexte stratégique. Faute de disposer d'une recette pour faire disparaître rapidement les armes nucléaires de notre monde, les promoteurs de l'abolition s'attaquent au fond à la légitimité de la dissuasion nucléaire et avant tout, disons-le, là où cela est le plus facile, c'est-à-dire dans nos démocraties européennes. Or j'estime que le choix n'est pas entre d'une part un absolu moral sans lien avec les réalités stratégiques, et d'autre part un retour cynique au seul rapport de forces sans le droit. Pour ma part, je ne tomberai pas dans le piège de cette fausse alternative. Elle est déstabilisante pour l'architecture de sécurité internationale et n'est pas

à la hauteur des ambitions que porte la France pour la paix, le multilatéralisme et le droit. Ma responsabilité est d'assurer la sécurité de notre pays, dans le respect de ses engagements internationaux, en particulier ceux du TNP.

Mais cela ne signifie pas pour autant que la France renonce aux questionnements éthiques s'agissant de l'arme nucléaire. Une démocratie doit se poser la question des finalités de sa politique de dissuasion nucléaire, porteuse de dilemmes moraux et de paradoxes. Il faut pour cela saisir la dissuasion dans la totalité de ses aspects, ce qui suppose de la replacer dans un cadre politique plus large, relatif à notre vision de l'ordre mondial. L'arme nucléaire a fait pénétrer en 1945 l'humanité dans un nouvel âge, en lui donnant au fond les moyens de sa propre destruction et en lui faisant prendre ainsi conscience de l'unité de son destin. Sa diffusion a été limitée en 1968 par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, photographie en quelque sorte du monde nucléaire de l'époque – il constate l'existence de cinq États dotés d'armes – et qui, à de rares exceptions près, a tenu. Ce faisant, la détention de l'arme nucléaire confère aux responsables politiques des pays concernés une responsabilité d'une ampleur morale sans précédent dans l'histoire. S'agissant de la France, j'assume pleinement cette responsabilité. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous confronter à l'imperfection du monde et d'affronter, avec réalisme et honnêteté, les problèmes qu'il nous pose. Je ne peux ainsi donner à la France comme objectif moral le désarmement des démocraties face à des puissances voire des dictatures qui, elles, conserveraient ou développeraient leurs armes nucléaires. Un désarmement nucléaire unilatéral équivaldrait pour un État doté comme le nôtre à s'exposer et à exposer ses partenaires à la violence et au chantage, ou à s'en remettre à d'autres pour assurer sa sécurité. Je refuse cette perspective. Et ne soyons pas naïfs : un décrochage de la France, dont l'arsenal ne peut en aucun cas être comparé à celui des États-Unis ou de la Russie, n'aurait pas le moindre effet d'entraînement sur les autres puissances nucléaires.

Dans le même esprit, la France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce traité ne créera aucune obligation nouvelle pour la France, ni pour l'État, ni pour les acteurs publics ou privés sur son territoire. Le désarmement n'a en réalité de sens que s'il s'inscrit dans un processus historique de limitation de la violence. La stratégie de dissuasion y contribue déjà, même de façon paradoxale. Dans la dissuasion telle que la France la pratique, c'est bien la possibilité de dommages inacceptables pour un adversaire potentiel qui, sans même que la menace en soit proférée, restreint la violence effective. Reconnaissons cependant que cette rationalité dissuasive ne suffit pas à fonder la paix, au sens plein du terme, c'est-à-dire un état qui ne soit pas une simple inhibition de la violence, mais bien une véritable coopération et une concorde entre tous. Notre objectif doit être d'œuvrer à l'instauration d'un ordre international différent, avec un gouvernement du monde efficace capable d'établir le droit et de le faire respecter. Cet objectif de transformation de l'ordre international n'est pas seulement un idéal. Il dessine dès à présent un chemin politique et stratégique qui doit nous permettre de progresser concrètement. Pour ce faire, il est indispensable de circonscrire le rôle de la dissuasion aux circonstances extrêmes de légitime défense. Les armes nucléaires ne doivent pas être conçues

comme des outils d'intimidation, de coercition ou de déstabilisation. Elles doivent rester des instruments de dissuasion à des fins d'empêchement de la guerre. La doctrine nucléaire de la France s'inscrit strictement dans ce cadre.

J'appelle les dirigeants des autres puissances nucléaires à faire preuve de la même transparence dans leur doctrine de dissuasion et à renoncer à toute tentation d'instrumentalisation de cette stratégie à des fins coercitives ou d'intimidation (...). Regardons notre avenir avec lucidité et détermination. Lucidité, parce que nous ne pouvons faire comme si la mondialisation et les progrès technologiques ne bouleversaient pas les modèles issus du passé. Plus que jamais notre réflexion stratégique doit s'adapter aux soubresauts de notre environnement, tout en s'inscrivant dans le temps long. Ayons le courage de regarder le monde tel qu'il est, tel qu'il va évoluer. Il n'y a pas de fatalité, mais il peut y avoir des erreurs historiques à ne pas vouloir le regarder. Détermination également : détermination à rester la France, la France fière de son Histoire, la France fière de ses valeurs et respectueuse de ses engagements. La France farouchement attachée à rester maîtresse de son destin, au sein d'une Europe refondée pour le bien commun ».

VIE DES FAS

A propos de la brigade soutien activités du CFAS

Par le colonel Francis, chef de la brigade Soutien activités du CFAS

Lorsque le comité de rédaction de la revue de liaison de l'ANFAS m'a proposé d'explicitier quelques enjeux de la réorganisation de l'état-major du CFAS engagée en 2019 en application du plan stratégique FAS 2025, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté. En effet, le CFAS vit depuis quelques années des mutations importantes. Il m'est par conséquent apparu intéressant de souligner quelques-uns défis organiques que son état-major va devoir relever au cours des prochaines années.

Composé d'une petite centaine d'actions majeures partagées avec de nombreuses entités de l'armée de l'air et des armées, le plan stratégique FAS 2025 vise à préparer le CFAS aux enjeux du contexte géopolitique projeté pour 2025. Parmi ces actions, la simplification et l'augmentation de la lisibilité de l'organisation de l'état-major du CFAS ainsi que la mise en place d'une subsidiarité accrue vers les escadres des bases aériennes à vocation nucléaire, véritables échelons déconcentrés du commandement, ont été initiées dès 2018. En 2019, ces travaux ont abouti à la création de la brigade Opérations des FAS sur l'EAR de Taverny et d'une brigade Soutien activités sur la base aérienne 107 de Villacoublay, indépendantes dans leurs organisations mais interdépendantes dans leurs fonctionnements, et animées par la structure haute de l'état-major des FAS composée de son chef d'état-major et des officiers généraux. S'agissant de la brigade Soutien activités, elle agrège la « DT² » historique, la fonction RH, l'emploi et la doctrine, la préparation de l'avenir, les activités nucléaires ainsi que la sûreté nucléaire qui y est rattachée. Cette organisation particulière a été jugée la plus

adaptée pour préparer le CFAS à son spectre élargi de missions conventionnelles et nucléaires sur le court, le moyen et le long termes et pour connecter le commandement le plus largement possible - et à bon niveau - aux autres commandements et états-majors de l'armée de l'air et des armées. Ainsi, la brigade Soutien activités constitue ce laboratoire composé de très nombreuses expertises nécessaires pour normer et organiser la mise en œuvre et le RETEX des moyens des FAS et d'en préparer



Photo H. Beaumont

l'avenir en cohérence avec les projets et évolutions en cours et à venir de l'armée de l'air ou des armées. A la lumière des premiers enseignements tirés du fonctionnement des brigade Opérations et brigade Soutien activités, la transformation de l'état-major du CFAS connaîtra une nouvelle étape à l'été 2020. En effet, aux fins de sanctuarisation et de renforcement des fonctions de conception et de direction, il est créé un bureau « plan stratégie » directement rattaché au CEM du CFAS dont le rôle sera double : d'une part, animer le « battle rythm » des deux brigades (i.e. orientations, mise en œuvre,

² Direction technique.

RETEX) et d'autre part préparer ou décliner les directives de niveau stratégique du général commandant les FAS ou de son adjoint. La mise en œuvre progressive de ce nouveau mode de fonctionnement permettra de préparer et d'anticiper le regroupement total et définitif de l'ensemble de l'état-major du CFAS sur l'EAR de Taverny prévu au 1^{er} juillet 2023 (« Le retour vers Taverny » pour les Anciens !). Ce mouvement a été décidé par le CEMAA en mars 2020 à la demande du général commandant les FAS. Les travaux sont lancés, la priorité est donnée à la rénovation du bâtiment T28 (bâtiment historiquement occupé par les FAS entre



Photo H. Beaumont

1964 et 2011) avant une remontée en puissance très progressive des structures de soutien du site. A plus long terme, il n'est peut-être pas totalement farfelu d'imaginer l'accueil d'autres unités sur l'EAR.

La réorganisation de son état-major ainsi que son retour vers Taverny en 2023 visent ainsi à rendre le CFAS encore plus efficace et réactif dans l'exercice de ses responsabilités organiques et opérationnelles (concentration en un lieu unique de tout le personnel de l'état-major, de toutes les expertises et de tous les moyens de planification ou de conduite). Ils contribueront notamment à accroître sa visibilité et sa lisibilité sur l'échiquier des forces armées ou des états-majors en le positionnant comme référent incontournable pour les activités et domaines liés à la dissuasion (son cœur de métier !) et ceux qui y contribuent (programmes actuels et futurs, infrastructure, maîtrise des risques, RH ...). Il s'agit là de prérequis nécessaires pour la prise en compte

à bon niveau des enjeux organiques importants à venir. Et ils sont nombreux ! Je vais plus particulièrement m'attarder sur quatre d'entre eux. Alors que les tensions sur les RH de l'armée de l'air sont fortes et que le besoin de croisement de culture nucléaire/conventionnel au sein du CFAS est indispensable, le premier enjeu concerne tout particulièrement la préservation ou le développement des viviers d'expertises rares, nécessaires au fonctionnement des FAS dans les domaines relatifs à la sûreté nucléaire, au contrôle gouvernemental de la dissuasion, à la navigabilité, à la planification, la conduite et l'exécution des

missions nucléaires ainsi qu'au transport stratégique par MRTT. De nombreuses actions RH sont engagées en ce sens. Le deuxième enjeu, finalement très lié au premier, concerne la réussite de la montée en puissance du MRTT (dont un important volet infrastructure, notamment sur la base aérienne d'Istres) et le passage progressif au standard F3R pour le Rafale. Ceci permettra d'affermir le panel des modes d'actions offerts par ces deux systèmes d'armes qui, engagés avec d'autres moyens aériens de l'armée de l'air en appui (AWACS, Mirage 2000-5, Mirage 2000D notamment), augmenteront notablement les

chances de succès des missions de dissuasion ou celles des missions conventionnelles. Mais cette modernisation des moyens aériens et des modes d'action associés n'a de sens que si les armements délivrés sont eux-mêmes adaptés aux nouveaux environnements opérationnels rencontrés, de plus en plus caractérisés par leur « non permissivité » ou nécessitant des expertises opérationnelles du « haut du spectre ». La réussite des chantiers de rénovation à mi-vie des moyens ASMPA les plus sensibles représente ainsi un troisième enjeu structurant pour le CFAS. Les travaux sont en cours. Enfin, à plus long terme, la définition du successeur du missile ASMPA rénové constitue le quatrième enjeu important auquel le CFAS sera confronté assez rapidement : quel vecteur d'emport ? quelles performances ? quelles options de sûreté nucléaire et quel concept de mise en œuvre sur BAVN ? Quelle stratégie pour la mise en œuvre du contrôle gouvernemental de la dissuasion ? Quels sites de

déploiement ? Très logiquement, les questions sont encore nombreuses à ce stade. Mais, lors d'un prochain conseil des armements nucléaires, un certain nombre d'orientations devraient être arrêtées, ce qui permettra de poursuivre plus concrètement les travaux pilotés dans leur ensemble par la division Forces nucléaires de l'EMA.

Au bilan, malgré les nombreuses turbulences auquel il a pu être exposé ces dernières années, le CFAS a su résister, s'adapter et être en permanence au rendez-vous de sa mission première. Aujourd'hui, il se prépare à relever de très nombreux défis avec l'appui des commandements et états-majors de l'armée de l'air. La compacité de ce commandement (environ 2000 personnels) et son caractère dual (organique et opérationnel) constituent deux facteurs clés essentiels pour réussir les nombreuses transformations et évolutions qui se profilent. Objectivement, on peut aussi constater que le CFAS a rarement été aussi fort et « pionnier » : un contrat de posture, un vecteur – le

Rafale – performant et évolutif, un missile ASMPA aux performances absolument remarquables si l'on en juge les résultats enregistrés lors de toutes les évaluations technico-opérationnelles (ETO) ou tirs d'évaluation des forces (TEF), une flotte d'avions ravitailleurs renouvelée dont la base civile (l'A330) a démontré une grande maturité technique au sein des compagnies aériennes, un rôle de référent SCALP pour les armées, des responsabilités dans la définition de nouveaux modes d'actions aériens agrégeant de nombreuses capacités de l'armée de l'air, des responsabilités fortes en matière de maîtrise des risques (notamment nucléaires). Tout ceci bénéficie à l'armée de l'air toute entière. Alors que les réflexions concernant l'ASN4G ou le système de combat aérien du futur (SCAF) viennent de débiter, le CFAS est donc en ordre de bataille pour poursuivre sa mission historique et participer activement à l'écriture de nouvelles pages de l'histoire de l'armée de l'air avec toute l'imagination, l'audace mais aussi la rigueur qui le caractérisent depuis sa création en 1964.



Photo H. Beaumont

Engagé dans l'opération « Résilience », l'A330 Phénix maintient son activité opérationnelle

Informations recueillies auprès du capitaine Loïc (BRPFAS) et de Gérald Gotti (ANFAS)

Dans le contexte de crise sanitaire lié au COVID-19, les Forces aériennes stratégiques maintiennent une activité minimale afin de préserver leurs capacités opérationnelles, tout en répondant aux exigences de l'Opération Résilience lancée le 25 mars 2019.

Solidaire de la Nation, l'Armée de l'air continue à être prête pour apporter tout son soutien aux services de l'Etat dans les circonstances de l'épidémie. Un A330 Phénix demeure en alerte permanente afin d'assurer des missions d'évacuation médicale (EVASAN) dans le cadre de l'opération Résilience. Équipé du kit MORPHEE, le Phénix peut prendre en charge jusqu'à 12 patients en réanimation et a participé au transport des malades ainsi qu'au désengorgement des hôpitaux du Nord-Est de la France. Ainsi, ces missions ont été conduites au départ d'Istres, pour rejoindre Bâle-Mulhouse ou Bordeaux et Brest, avant retour à Istres, où l'avion (MSN 041) a été décontaminé par les équipes de décontamination de l'armée de l'Air. Les MRTT Phénix ont également participé au transport de millions de masques au profit des soignants engagés en première ligne.

Conformément à l'engagement de la Ministre des Armées, les Forces aériennes stratégiques maintiennent la posture d'alerte nucléaire et réalisent les opérations nucléaires nécessaires au maintien de la crédibilité opérationnelle dans ce



Photo Alain Courtyllat/Armée de l'air/Défense, via FAS

domaine socle de la stratégie de défense. Ainsi, dans la nuit du 31 mars au 1er avril s'est tenue la mission Poker, qui impliquait aussi bien des Rafale B que des Phénix, les mêmes qui participent parallèlement à l'opération Résilience. Au cours de la semaine du 23 au 27 mars, l'A330 Phénix, dans le cadre de l'entraînement des forces, a également pu mener deux exercices de ravitaillement. Ces conditions d'entraînement ont été adaptées de manière à respecter les mesures de distanciation sociale et de protection sanitaires individuelles et collectives.



Photo Armée de l'air, via FAS

Baptême du bâtiment de l'EC 2/4 La Fayette

*Reproduction de l'ordre du jour prononcé par le général de corps aérien Bruno Maigret, commandant les Forces aériennes stratégiques
Saint-Dizier, le 02 mars 2020*

MINISTÈRE DES ARMÉES

COMMANDEMENT DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

ORDRE DU JOUR N°3

=oOo=

Officiers, sous-officiers et militaires du rang de l'escadron de chasse 2/4 "La Fayette",
Donner le nom de vos camarades tombés en service aérien commandé au bâtiment qui abrite votre escadron est un geste rempli de sens.

D'abord parce qu'il démontre que nous n'oublions pas. Que nous n'oublierons jamais. Nous n'oublions pas nos camarades, nous portons leur mémoire, nous nous souvenons du temps qu'ils ont passé parmi nous avec émotion, nous chérissons l'empreinte indélébile que leur passage a laissé dans nos esprits comme dans l'histoire du 2/4.

Et quand les derniers qui les auront connus auront quitté l'escadron, leurs successeurs continueront d'honorer leur mémoire. Parce que le capitaine Xavier Cazalbou et le lieutenant Nicolas Papadacci Stephanopoli ont tout donné, ils méritent notre reconnaissance et ils inspirent notre action quotidienne. L'Armée de l'air honore ses morts parce que depuis que l'aviation militaire existe, ceux qui partent en plein ciel tracent une voie sacrée pour ceux qui demeurent.

Ce baptême porte aussi un sens particulier pour nous aujourd'hui en raison des circonstances qui ont conduit au sacrifice de nos camarades.

Le 1^{er} mars 2011, le capitaine Xavier Cazalbou et le lieutenant Nicolas Papadacci Stephanopoli réalisaient une mission de pénétration en suivi de terrain, dans le cadre d'un entraînement à deux appareils. Au cœur de la nuit et après un dernier *run* d'attaque, ils devaient disparaître des écrans radars. Cet accident les arrachait brutalement à l'amour de leurs proches et à la fraternité de leurs camarades.

Ce pilote et ce navigateur chevronnés, officiers des Forces aériennes stratégiques, savaient qu'en exécutant ce vol, ils participaient directement à la mission socle de notre défense : la dissuasion nucléaire. La pénétration en suivi de terrain tout temps constitue l'un des fondamentaux sur lesquels repose la crédibilité opérationnelle de la composante nucléaire aéroportée. Parce que, pour garantir cette crédibilité, les conditions d'entraînement ne cèdent rien au réalisme, ce type de mission comporte une part de risque.

Ce risque, Xavier Cazalbou et Nicolas Papadacci Stephanopoli l'avaient accepté, et l'ont assumé jusqu'au sacrifice suprême, parce qu'ils avaient conscience qu'ils accomplissaient plus qu'un simple entraînement. En réalité, ils remplissaient, comme tant d'autres avant eux, comme vous aujourd'hui, et comme vos successeurs demain, cette mission de dissuasion, qui protège la paix depuis plus de cinquante-cinq ans.

Aujourd'hui, le Rafale a succédé au Mirage 2000N. La mission continue, avec ses exigences et avec tout son sens. Désormais, en franchissant les portes du 2/4 "La Fayette", les mémoires et l'exemple de Xavier et de Nicolas vous seront rappelés par le nom que porte ce bâtiment.

Ils appartiennent à l'histoire glorieuse du 2/4, ils ont ajouté leurs noms à la longue liste de ceux qui ont été jusqu'au bout, et comme ceux-là, ils inspirent aujourd'hui les plus jeunes comme les plus expérimentés.

A Saint-Dizier, le 2 mars 2020

LE GÉNÉRAL DE CORPS AÉRIEN BRUNO MAIGRET
COMMANDANT LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES





Photo F. Nicol/Armée de l'air/Défense, via FAS



Photo F. Nicol/Armée de l'air/Défense, via FAS



Photo F. Nicol/Armée de l'air/Défense, via FAS

RÉCITS ET TÉMOIGNAGES

Opération HAMILTON - Témoignage d'un pilote

Par le lieutenant-colonel « Bill », commandant par suppléance de l'EC 1/4 « Gascogne » durant l'opération Hamilton

Vendredi 13 avril 2018. Dans le véhicule qui nous conduit en piste, je retrouve enfin un peu de calme après une semaine intense. Dans la nuit de dimanche à lundi, j'ai été réveillé par mes chefs pour me prévenir que l'astreinte Hamilton a été déclenchée par les plus hautes autorités.

Depuis 55 ans, les escadrons des FAS s'entraînent régulièrement à planifier et mener des raids nucléaires. La dualité vertueuse nucléaire-conventionnel permise par le Rafale va nous permettre de tirer tout le parti de cet entraînement pour planifier un raid stratégique, non pas avec un missile nucléaire ASMPA mais avec un autre missile de croisière, le SCALP. Depuis quelque

temps, l'escadron de chasse 1/4 « Gascogne » prépare cette opération pour donner corps à la ligne rouge tracée par le Président de la République concernant l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Damas en Syrie. Plusieurs échéances viennent démontrer que les Rafale de Saint-Dizier savent tenir le contrat fixé par les autorités politiques et militaires, en termes de préparation technique et opérationnelle. Cette préparation intense, prolongement direct de la mission de dissuasion, se conclut par une montée en puissance dense et rythmée par les adaptations ; car comme dans chaque opération, et même si celle-ci n'a pas commencé, le plan est la première victime...



Photo DR/FAS

Cinq jours donc pour retracer le plan de frappes en prenant en compte les derniers changements tactiques, politiques et diplomatiques, ce qui n'est pas une mince affaire. Je garde de ces cinq jours le souvenir d'un escadron et de personnels particulièrement dévoués et professionnels. Peu d'entre nous participeront à la mission dans un avion. Pourtant, rien n'aurait été possible sans l'ensemble des pilotes et navigateurs qui l'ont préparée, aidés jour et nuit par les « rens » qui, inlassablement, ont répondu à nos questions, pendant que l'ensemble des mécaniciens de la 4^{ème} escadre de chasse s'affairait autour des avions. S'il faut retenir une chose de cette semaine, c'est aussi la pertinence de l'organisation de l'armée de l'air, avec ses bases tournées vers l'opérationnel desquelles partiront l'ensemble des avions impliqués dans la mission de cette nuit.

Retour en piste. J'ai la surprise et le plaisir de voir une piste bondée pour nous accompagner dans cette mission. Le commandant de base, bien sûr, est venu nous saluer avant le départ mais également l'ensemble des gens qui depuis une semaine travaille sans relâche pour que nous soyons au rendez-vous. L'atmosphère oscille entre excitation et tension, à ce stade nous ne savons pas encore quelles seront les réactions russes et syriennes à notre raid. Les équipages arrivent ensemble, les visages sont concentrés, chacun d'entre nous s'apprête à vivre la mission la plus importante de sa

carrière et en a bien conscience. « Bon vol Bill, à demain » me dit le commandant de base au moment je vais à l'avion ; quelques mots simples qui donnent de l'allant, même s'ils n'effacent pas la pression que je ressens à ce moment.

Avec mon navigateur « Mix », nous arrivons au pied de l'avion, le Rafale B n°337. Puis c'est le début d'une routine qui permet de s'isoler de cette pression : tour avion avec un pistard apprécié, tour armement – SCALP et MICA auront un rôle cette nuit – pour finir par s'installer en cabine. Je prends le temps, nous partons pour environ dix heures de vols et je ne voudrais pas être rapidement mal à l'aise. Tour à tour les avions arrivent en fréquence ; après vérification des missiles et quelques aléas rapidement résolus, nous mettons en route. Les choses s'enchaînent et arrive l'heure de décoller ; la nuit est tombée quand les PC déchirent la nuit bragarde, nous partons vers une forme d'inconnu qui fait l'attrait de ce métier que nous avons tous choisi des années auparavant.

La patrouille rassemblée, nous prenons le cap vers la Méditerranée où nous devons rejoindre nos ravitailleurs sans lesquels ce raid n'irait pas bien loin. La mécanique des *tankers* a encore fait des miracles et les avions prévus sont tous au rendez-vous et même davantage. Les Mirage 2000 du « Cigognes » ainsi que les AWACS sont là, avec à

bord l'autorité de coordination ; le raid au complet se forme et débute la phase de ravitaillement. Les conditions sont marginales... donc nous délayons un peu et certains ravitailleront avec un avion « léger » ... C'est à ce moment que l'un des Mirage 2000 a une panne. Heureusement, les équipages et pilotes sont tous expérimentés et la panne est traitée selon le plan établi par le « mission commander » (MC), un pilote expérimenté en



Photo DR/FAS

qui j'ai entière confiance. Nous ravitaillons une nouvelle fois, toujours dans l'espace aérien international car cette mission est l'expression d'une volonté souveraine et rien ne doit nous empêcher de la mener à bien.

Arrivant près de la zone d'action, un dernier ravitaillement doit nous donner l'autonomie maximale, quand l'Awacs diffuse la première *picture*... Plusieurs patrouilles de Sukhoï ont décollé, mais elles sont encore loin. Nous rejoignons notre circuit d'attente afin de bien synchroniser nos trajectoires ; la précision requise dans cette mission n'est rien de moins que la seconde. En effet, une coordination fine a été menée avec la marine nationale, nos alliés américains et britanniques ; la fenêtre de tir est étroite et la synchronisation de l'ensemble des avions est indispensable pour que les missiles arrivent ensemble sur les objectifs et ainsi saturent les défenses antiaériennes syriennes. La phase de pénétration rassemble l'ensemble des savoir-faire emblématiques des Forces aériennes stratégiques : très basse altitude, très grande vitesse, de nuit dans une formation garantissant la cohésion de la patrouille ainsi que sa protection par l'appui des feux. Puis intervient le tir, tard dans la nuit. J'entends encore mon navigateur

m'annoncer que tout est bon dans l'avion et que les Sukhoï sont suffisamment loin, puis le court appui suivi d'un mouvement d'aile allégée par le départ d'un missile de plus d'une tonne. Le second missile est tiré, quelques secondes plus tard avec les paramètres prévus et quasi instantanément nous reprenons un cap plus à l'ouest pour nous éloigner de la menace et rejoindre nos ravitailleurs que nous avons laissés quelques dizaines de minutes plus tôt. Quatrième rejointe *tanker* ; alors que l'adrénaline n'est pas encore redescendue, il faut se remobiliser : il est plus de trois heures du matin et nous sommes en vol depuis cinq heures environ. Pas eu le temps

de parler avec le reste de la patrouille, la priorité c'est ce ravitaillement qui nous donne l'allonge pour revenir en France. Et les cinq Rafale le réussissent.

Le trajet retour est nettement plus agréable et détendu. Aucun d'entre nous ne ressent de fatigue, l'excitation est encore trop forte. Rassurés sur le déroulement de la mission, nous laissons la pression de la mission retomber ; la discrétion radio n'aura pas été notre fort durant cette phase. Le cinquième et dernier ravitaillement a lieu au large de la Corse, sur fond de soleil levant ; le jour nous aide à rester éveillés car cette fois après neuf heures de vol, la fatigue commence à se faire sentir. Plus qu'une heure de vol, « Mowg », notre MC, rassemble les cinq Rafale et nous ramène à Saint-Dizier sur un break tactique, allègrement autorisé par le commandant de base. Alors que nous revenons vers nos hangarets, tous les pilotes, navigateurs, mécaniciens, ... de la base sont revenus nous accueillir au pied des avions. A la descente de

l'avion, les visages sont marqués mais les sourires sont là ; satisfaction d'avoir mené la mission à bien, satisfaction que tout se soit bien passé.

Une des clés du succès réside certainement dans la cohérence entre cette mission et nos entraînements : planification, montée

en puissance, raid à longue élévation ponctué d'un tir de missile de croisière dans un environnement contesté ne sont pas des données inconnues. Chacun, à son niveau, a transposé dans cette mission des compétences développées dans le cadre de la mission de dissuasion.

Comme nous sommes en 2018, nous fêtons cette mission avec un café et des comptes rendus multiples ; comme nous sommes des chasseurs, le bar du « Gascogne » a résonné longtemps ce samedi 14 avril au soir.



Photo DR/FAS

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Hommage aux « nav »

Par le général de corps aérien (2s) Xavier Jarry, CFAS de 2005 à 2007

Tout au long de ma carrière, j'ai entendu de mauvaises langues de... pilotes critiquer les navigateurs (pardon les NOSA... Navigateurs Officiers Système d'Arme). Ces critiques étaient le plus souvent taquines, visant par exemple ceux qui cherchent en permanence à avoir « une idée approximative de leur position estimée ». Mais les navigateurs le rendaient bien aux pilotes, qu'ils qualifiaient à leur tour de « Take Off And Landing Officers » (TAKLO), prétendant ainsi qu'en dehors des phases de décollage et d'atterrissage, tout le travail (y compris la préparation du vol) était assumé par les navigateurs.

Ces taquinerie de bon aloi échangées au sein des escadrons pouvaient toutefois prendre une tournure bien plus agressive dans les couloirs des états-majors, dès lors qu'il s'agissait de bâtir des choix d'avenir : faut-il un Rafale biplace, et si oui, faut-il préférer un équipage à deux pilotes plutôt qu'un pilote et un NOSA ? Face aux positions dogmatiques de beaucoup de mes camarades (pilotes) de bureau, qui pour la plupart n'envisageaient rien d'autre qu'une plaque blindée dans leur dos (ou à l'extrême rigueur un moniteur ou un passager), j'ai souvent dû faire appel à ma propre expérience pour tenter d'infléchir ces jugements irrationnels à l'encontre de ceux que

certain qualifiaient simplement de « pilotes branlés » ...

Je me souviens ainsi, avec beaucoup de reconnaissance, de la façon dont les « navs » m'ont appris mon propre métier de pilote lorsque que tout jeune sorti de l'ETO de Cazaux (sur Mystère IV), je



Photo H. Beaumont

suis arrivé à Mérignac, à la 92^{ème} escadre de bombardement, qui était alors équipée du Vautour. N'ayant aucun sens inné de l'orientation, je redoutais les navigations à basse altitude dans certaines régions où tout se ressemble et où les repères sont rares. Par un jour de météo « tangente », je me suis totalement perdu quelque part dans le sud du Massif Central, jusqu'à ce que mon navigateur (sous-officier, commandant d'avion) reprenne les choses en main : « *Je te ramène au début de la branche et on la refait ensemble* ». Après m'avoir indiqué les caps à suivre pour rejoindre la « case départ », il me fit découvrir

tout ce que m'indiquait la carte et que je n'avais jamais vu – et pensais ne jamais voir – à 500 ft et 450 kt : la petite vallée à gauche, le tout petit pont à dix heures, le vieux château sur la colline. Un peu comme Guillaumet briefant Saint-Exupéry avant sa première traversée des Andes. Et ce fut une véritable révélation !!! Jamais un vol ne me fut plus utile, jusqu'à la fin de ma carrière, y compris le jour où, longtemps plus tard, les deux centrales à inertie de mon Mirage IV tombèrent en panne, m'obligeant à rentrer « à la main », avec un pauvre compas de secours faux de plus de 50° ... Je garde une grande reconnaissance à ce navigateur de mes débuts, reconnaissance qui s'est d'ailleurs doublée d'admiration quand, quelques jours plus tard, je fus amené à faire un vol dans la « bulle » du Vautour B (en place navigateur, donc), pour constater que le champ visuel y était ridiculement réduit !

Je n'étais pas très doué non plus pour le combat rapproché air-air, ayant du mal à visualiser les bonnes trajectoires tout en respectant le domaine de vol et le domaine de fonctionnement des réacteurs. Heureusement, la 92^{ème} escadre était aussi équipée de Vautour N qui nous avaient été affectés après la

dissolution de la 30^{ème} escadre de Reims spécialisée dans la « chasse de nuit ». Beaucoup de navigateurs étaient des anciens de « la 30 » et c'étaient ... de redoutables chasseurs ! Je me souviens d'un combat contre un vieux CP particulièrement agressif, dont j'étais sûr à l'avance qu'il me ridiculiserait en quelques minutes. Mais c'était sans compter avec mon navigateur, dont j'entends encore l'inimitable accent du sud : *« Cabre, cabre, et maintenant tu renverses ... freine, freine, mais pas trop, con, sinon on va tomber... ça y est, ça y est, tu vas le baiser ! »*. Et de fait. Au débriefing, je me suis tenu coi, écoutant avec délices la bagarre verbale entre le vieux CP et mon nav chasseur... Et tout au long de ma carrière aéronautique, à chaque fois que j'ai dû « m'enrouler » avec un adversaire, j'ai entendu intérieurement la voix de ce nav qui continuait à me prodiguer ses précieux conseils ...

Je me souviens aussi de ce retour de vol de nuit, par une météo exécrable, avec des orages noyés dans une masse nuageuse qui grimpait jusqu'à 30 000 ft. Nous avions écourté notre mission, car mon tableau de pannes affichait de fâcheuses alarmes électriques et hydrauliques. Nous commençons donc notre



Photo DR/Coll. X. Jarry



Photo DR/Coll. X. Jarry

percée sur Mérignac dans la purée de pois, et je me rends vite compte que le dégivrage du pare-brise n'a pas l'air de fonctionner, pas plus que le désembuage du reste de la verrière. Arrivé au palier GCA, sortie du train, et là, encore une mauvaise surprise : il manquait une lampe verte, en l'occurrence celle du diabolos arrière. Puis, quelques secondes plus tard, le contrôleur nous annonce qu'il nous a perdus sur son scope à cause des conditions météo... Mon navigateur, imperturbable, m'annonce alors : *« si tu me fais confiance, je nous ramène à la maison »*. Et en s'aidant des distances TACAN (dont lui seul disposait dans sa « bulle »), il prend la place du contrôleur, me donne des caps, des corrections de pente, puis me rassure en m'affirmant que sa « glace blindée » (un tout petit ovale vitré, situé dans la partie inférieure de la bulle) était bien dégivrée. Moi, j'étais toujours « sous capote » devinant seulement de vagues halos lumineux devant moi, ce qui m'indiquait que nous venions de sortir des nuages. Et ce fut le cri de la délivrance

dans mes écouteurs : *« Putain ça y est, je vois le Macumba ! »*. Cette boîte de nuit, toujours brillamment éclairée, était située à quelques centaines de mètres dans l'axe de la piste 29 de Mérignac ... Il ne restait donc plus qu'à se préparer à l'atterrissage, tout en espérant qu'il ne serait pas trop rude si le diabolos arrière n'était pas sorti... J'allume le phare et constate que ma visibilité sur l'avant est toujours quasi nulle. Je l'annonce à mon navigateur, qui me confirme alors qu'il voit la piste au travers de sa petite glace blindée : *« t'inquiète pas, commence à réduire doucement ... comme ça, laisse descendre ... commence maintenant à arrondir tout doux ... c'est bon, réduis tout, ça va toucher »*. Et de fait, je réalise l'un de mes meilleurs atterrissages de nuit. Grâce au ciel, le diabolos a tenu et ce fut un magnifique « kiss landing ». Quand je pense à ceux qui traitent les nav de « pilotes branlés » ! ...

J'ai eu bien d'autres occasions d'admirer le professionnalisme des navigateurs, lorsque, après avoir quitté le Vautour, j'entamais une longue carrière sur Mirage IV A puis sur Mirage IV P. Sur Mirage IV, le navigateur n'avait quasiment pas de visibilité sur l'extérieur, hormis celle qui lui était offerte par le DOA (dispositif optique asservi), sorte de périscope inversé, lui permettant de voir dessous et devant l'avion au travers d'un petit écran dédié. De façon très pédagogique, la progression des jeunes pilotes sur Mirage IV comportait un vol en place navigateur, à l'instar de ce qui se faisait sur Vautour. C'est après près ce vol – au cours duquel j'avais été impressionné par l'inconfort de ce manque de visibilité – que je me suis remémoré mon lâcher sur Mirage IV, survenu quelques jours plus tôt : comme sur Mystère IV et sur Vautour, il n'y avait ni simulateur ni double commande et le lâcher était donc une vraie grande première... Mais la particularité du Mirage IV était qu'il nécessitait que les deux places soient occupées : les navigateurs du CIFAS (le centre d'instruction des Forces aériennes stratégiques) étaient donc en charge de lâcher les jeunes pilotes en formation (il fallait oser et faire confiance !). Et j'entends encore la voix rassurante de mon « vieux » nav, lors de mon premier vol, me

conseillant dès les premiers mètres du roulage (pas si facile, car on est haut perché, guidant l'avion avec un petit volant dont on n'a pas l'habitude sur les autres avions de combat) : « Tu n'as qu'à t'imaginer que le train avant est juste sous mon cul et comme ça, tu resteras sur le pointillé » ... Et à l'atterrissage, comme lors de l'épisode précédent sur Vautour, je n'ai eu qu'à suivre les indications qu'il me donnait calmement, comme de rien n'était, à partir du peu qu'il voyait dans son DOA : « commence à réduire un peu ... fais gaffe à l'incidence ... vas-y réduit tout, ça va toucher en douceur ... ». Et de fait ! Encore du beau travail pour un « pilote branlé » !

Les années ont passé et avec elles l'expérience s'est étoffée, mais j'ai toujours intensément apprécié la réelle complémentarité de cet équipage à deux, que ce soit sur des avions rustiques comme le Vautour, ou plus sophistiqués comme le Mirage IV ou le Mirage 2000N. Jamais nous n'aurions trouvé la flotte américaine lors de ce grand exercice interallié en Méditerranée par un temps exécrable, si mon navigateur sur Vautour n'avait su tirer tout le profit possible de son vieux calculateur d'estime Garnier-



Photo DR/Coll. X. Jarry

Crouzet, alors que je m'échinais à rester au raz des vagues pour ne pas entrer dans la couche nuageuse. Jamais nous n'aurions réussi cette mission Poker de nuit sur Mirage IV, si mon navigateur n'avait su m'amener au radar dans les nuages en quasi patrouille serrée sur notre ravitailleur, que je devinais à peine ... et s'il n'avait su m'encourager gentiment et discrètement pendant ce long ravitaillement (plus de 10 minutes) dans des conditions éprouvantes de turbulence, de grêle et de vertiges pour moi ...

Avec l'âge et l'expérience, je me suis trouvé à mon tour en charge de former de tout jeunes navigateurs sur Mirage IV. Et conscient de tout ce que m'avaient apporté leurs anciens, j'ai toujours mis un soin particulier à me mettre à leur place, à bien connaître leurs moyens, à prendre en compte leurs difficultés, et à leur faire comprendre petit à petit le travail du pilote, afin de les amener progressivement à « faire équipage ». Et l'un de mes plus précieux cadeaux de départ est sans doute ce brevet de navigateur d'honneur qui m'a été offert par l'UNI, l'Union des Navigateurs Ignorants ... (plus sérieusement « Unité de Navigation Inertielle », équipant le Mirage IVP).



Photo H. Beaumont

Enfin, lorsque sur le tard, comme commandant des FAS, j'ai eu la grande satisfaction de voler régulièrement sur Mirage 2000N dans nos différents escadrons, j'ai constaté avec joie que nos navigateurs (et navigatrices !) d'aujourd'hui n'avaient rien perdu de ce professionnalisme, de

cette rigueur, de cette humilité et surtout de cet esprit d'équipage qu'ils m'ont toujours fait l'amitié de me manifester ... malgré mes étoiles !

Navigateurs, mes frères (et mes sœurs), bravo et merci !

Rétrospective – EB 3/94 Arbois

Nous vous présentons une série de photos rares, qui nous ont été transmises par Monsieur Guy Coulon, ancien de l'EB 3/94 Arbois, que l'ANFAS remercie chaleureusement.



*Au centre de la photo, le général Michel Madon, CFAS de 1967 à 1970, pose avec le personnel de l'EB 3/94 Arbois devant le Mirage IV A n°49
Photo DR/Coll. G. Coulon*

Si vous-même possédez des photos de votre passage dans les FAS, n'hésitez pas à nous les faire parvenir pour une prochaine parution dans l'ANFAS Contact.

Les clichés publiés dans ce numéro, pris à Luxeuil pendant la période 1967-1971, témoignent de l'activité de l'EB 3/94 Arbois. Cet escadron de bombardement fut en activité sur Mirage IV A du 1er février 1966 au 30 septembre 1983 et était constitué des escadrilles BR 127 « Tigre portant une bombe » (1ère escadrille) et BR 128 « Scarabée rouge » (2ème escadrille).



*Un groupe de personnels de l'EB 3/94 Arbois
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*Exercice d'évacuation d'un membre d'équipage à l'aide d'un treuil
Photo DR/Coll. G. Coulon*



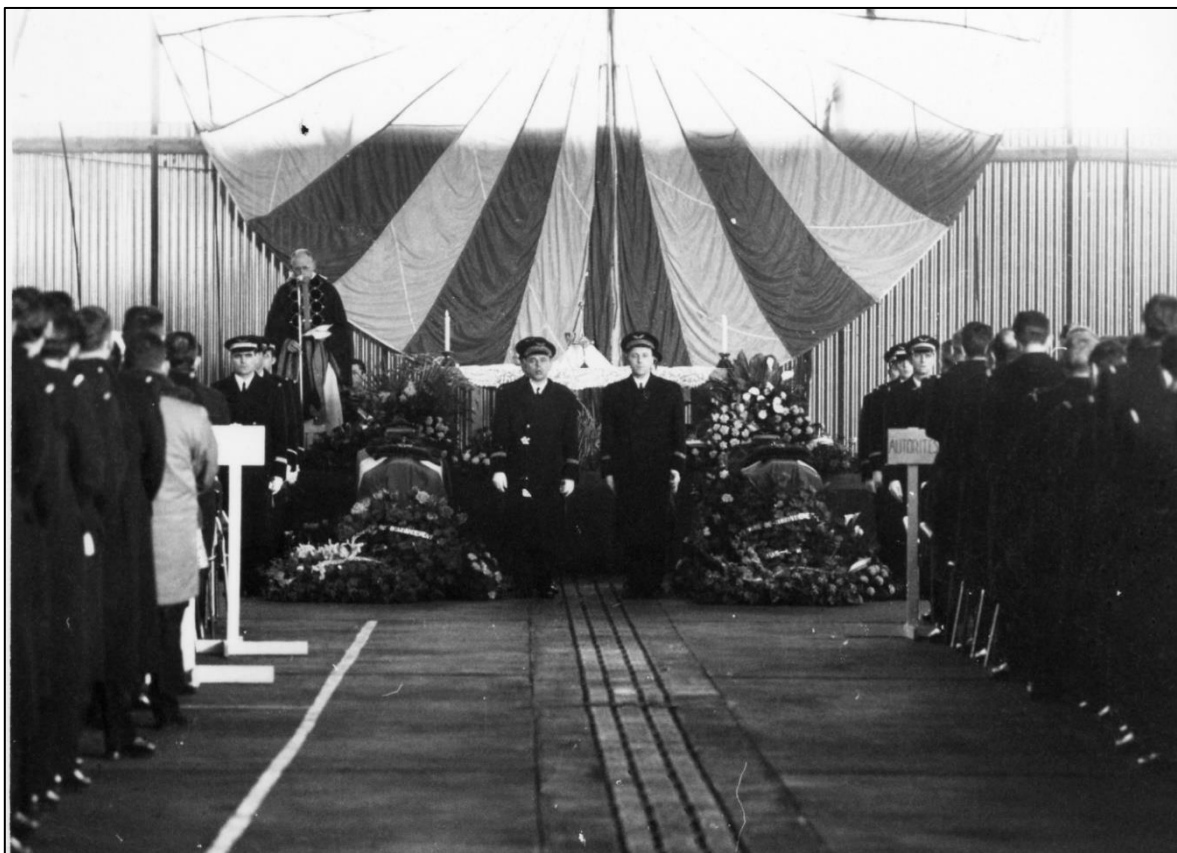
*Un autre groupe de personnels devant le Mirage IV A n°49
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*Mécaniciens de l'EB 3/94 Arbois procèdent au changement du siège éjectable au poste pilote sur le Mirage IV A n°13
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*Un équipage de l'EB 3/94 Arbois se rend à l'avion pour une mission d'entraînement
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*La cérémonie d'obsèques du commandant Courcelle-Labrousse (pilote, commandant l'escadron) et du lieutenant Dumas (navigateur),
disparus en service aérien commandé le 9 janvier 1970 à proximité de Luxeuil aux commandes du Mirage IV A n°22 (AU)
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*Mécaniciens et armuriers préparent 6 fusées JATO avant leur montage sous un Mirage IV A
Photo DR/Coll. G. Coulon*



*Engagement barrière pour le Mirage IV A n°59
Photo DR/Coll. G. Coulon*



Décollage JATO d'exercice pour un Mirage IV A non codé, en configuration lourde avec une maquette de bombe AN 21 et des réservoirs de 2 500 l
 Photo DR/Coll. G. Coulon



Des personnels se préparent à célébrer un pilote pour le franchissement du cap d'un nombre significatif d'heures de vol
 Photo DR/Coll. G. Coulon



*Personnel navigant de l'EB 3/94 Arbois devant le Mirage IV A n°59
Photo DR/Coll. G. Coulon*

INFORMATIONS DU BUREAU DE L'ANFAS

Mesdames, Messieurs, chers membres de la communauté des Forces aériennes stratégiques,

L'Association nationale des Forces aériennes stratégiques a terminé sa phase de transition vers un nouveau site Web que nous vous invitons à consulter : <https://www.anfas-asso.fr>

Notre adresse email de contact a elle aussi évolué : contact@anfas-asso.fr

Vous pouvez également suivre nos dernières publications sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/anfas>

BULLETIN D'ADHÉSION ANFAS

Pour ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur adhésion ou qui souhaitent adhérer à l'Association nationale des Forces aériennes stratégiques, le bureau vous remercie par avance de bien vouloir écrire à l'adresse contact@anfas-asso.fr et de mentionner les informations suivantes :

- Nom-prénom,
- Adresse,
- Ville et code postal,
- Email (en lettres capitales),
- Téléphone,
- Quelques éléments de parcours professionnel ou de motivation/justification quand nouvelle adhésion.

Un lien de règlement de votre bulletin d'adhésion à l'association (25€) vous sera ensuite envoyé par mail. Le règlement se fera dans la mesure du possible par voie dématérialisée.



Comité de rédaction : Jean-Patrice le Saint, Hervé Beaumont, Louise Matz.